Université de Montréal et du monde.

Département de psychologie
Faculté des arts et des sciences

Plan de cours

Informations générales

Cours	
Sigle et section	**PSY2254H**
Titre long	**Maturité et Vieillissement**
Nombre de crédits	**3**
Trimestre et année	Hiver 2025
Horaire	Mardi 12h30 à 15h30 ** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral
Mode de formation	En présentiel
Site StudiUM	Oui
Description courte et préalables disponibles ici : https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/	

Personne enseignante	
Nom et titre	Laurence VILLENEUVE, Ph.D. chargée de cours et psychologue
Coordonnées	laurence.villeneuve@umontreal.ca
Disponibilités	Par courriel ou sur rendez-vous (ZOOM)

Auxiliaire d'enseignement	
Nom	À déterminer
Coordonnées	À venir
Disponibilités	Pour toutes questions concernant le cours, celles-ci peuvent être formulées dans le forum intitulé *Forum de questions et réponses* dans Studium. L'assistante de cours sera aussi disponible par courriel ou sur rendez-vous par visioconférence (ZOOM).

Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours d'introduction à la psychologie du vieillissement vise à sensibiliser les étudiants au vieillissement associé ou non à des troubles cognitifs

Objectifs spécifiques

La première partie du cours aborde le vieillissement démographique, les répercussions sociétales, les méthodes de recherche en psychologie du vieillissement, le fonctionnement psychologique et cognitif de la personne âgée ainsi que les facteurs qui sont associés à un vieillissement optimal. La deuxième partie du cours détaille les grandes maladies liées au vieillissement qui affectent le fonctionnement cognitif et psychologique de la personne âgée. Enfin, l'impact des troubles neurocognitifs à travers le rôle du proche aidant est abordé.

Compétences développées

Au terme de ce cours, les étudiants seront en mesure de : 1) connaître les théories du vieillissement et les méthodes de recherche propres à la psychologie du vieillissement ; 2) connaître l'impact du vieillissement sur les plans sensoriel, psychologique et cognitif ; 3) connaître les grandes pathologies de la personne aînée : dépression, anxiété, maladie bipolaire, troubles psychotiques, troubles neurocognitifs et les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence ; 4) connaître le rôle de la personne proche aidante et les impacts psychologiques associés

Méthodes pédagogiques utilisées

Cours magistraux en présentiels ou en ZOOM

Plan de cours

Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travail personnel
Cours 1 2025-01-14	Introduction générale et méthodes de recherche	Exposé magistral – en présentiel	Lecture Villeneuve, L., Bélanger, J., & Agarrat, L. (dec. 2018). Gérontopsychologue : la santé mentale des personnes âgées au coeur de la profession. Psychologie Québec, disponible en ligne https://www.ordrepsy.qc.ca/- /gerontopsychologue-la-santementale-despersonnes-agees-au-c-urde-la-profession
Cours 2 2025-01-21	Âgisme et Stéréotypes		Lecture Adam, S., Joubert, S., Missotten, P. (2013). L'Âgisme et le jeunisme : conséquences trop méconnues par les cliniciens et les chercheurs. Revue de neuropsychologie, 5, p. 4-8. Texte collectif de Martine Lagacé et des collaborateurs publié dans Le Devoir le 18 avril 2020 tiré de https://www.ledevoir.com/opinion/id ees/577265/i l-faut-mettre-fin-a-lagisme (page consultée le 2 août 2021)
Cours 3 2025-01-28	Les théories du vieillissement	Exposé magistral – ZOOM Asynchrone Quizz 1 (StudiUM cours 1 à 3)	
Cours 4 2025-02-04	Les changements normaux liés au vieillissement	Exposé magistral – en présentiel	
Cours 5 2025-02-11	Les transitions de vie	Exposé magistral – ZOOM Synchrone	Lecture Xue et al. (2018). Effect of retirement on cognitive function: the Whitehall II cohort study. European Journal of Epidemiology, 33, 989-1001

Plan de cours

Cours 6 2025-02-18	Santé Mentale et Vieillissement – Dépression et Anxiété	Exposé magistral – en présentiel	Lecture Fiske, A., Loebach Wetherell, J. & Gatz, M. (2009). Depression in older adults. Annual Review Clinical Psychology, 5, 363-389, doi: 10.1146/annurev.clinpsy.032408.1536 21 Grenier, S. (2021). L'anxiété chez les personnes âgées : démystifier les symptômes pour mieux intervenir. Cahier du Savoirs, p. 64-70.
Cours 7 2025-02-25	Examen Intra (40%)	Cours 1 à 6 inclusivement	Examen en classe – questions à choix multiples et à développement
Cours 8 2025-03-11	Santé mentale et Vieillissement – Suicide, Maladie Bipolaire et symptômes psychotiques	Exposé magistral – en présentiel	Lecture Commission de la santé mentale du Canada (2022). Les aînés et le suicide – Fiche d'information. Document consulté le 27 nov 2023 https://commissionsantementale.ca/wpcontent/uploads/2022/06/Lesaines-et-le-suicideFichesdinformation.pdf
Cours 9 2025-03-18	Les Troubles Neurocognitifs	Conférencière : Patricia Nadeau, doctorante en neuropsychologie Exposé Magistral – En ZOOM Asynchrone Quizz 2 (StudiUM cours 5 à 8)	Lecture Livingston et al. (2024). Dementia preventia, intervention, and care: 2024 report on *The Lancet standing Commission. The Lancet, 404* (10452), 572-678.

Plan de cours

Cours 10 2025-03-25	Les Symptômes Comportementaux et Psychologiques de la Démence	Conférencière : Claudé Vérité Aubry, ergothérapeute Exposé Magistral – En présentiel	Lecture Ménard, C. & Villeneuve, L. (2018). L'approche collaborative interprofessionnelle des symptômes comportementaux et psychologiques de la démence : le rôle du psychologue. Psychologie Québec, page consultée le 12 novembre 2024 https://www.ordrepsy.qc.ca/-/l-approche-collaborative-interprofessionnelle-des-symptomes-comportementaux-et-psychologiques-de-la-demence-le-role-du-psychologue#:~:text=L'%C3%A9valuation%20et%20l'intervention%20des%20SCPD%20multiples%20et%20complexes,difficult%C3%A9s%20psychologiques%20contribuant%20aux%20SCPD.
Cours 11 2025-04-01	Proche Aidance	Conférencière : Lucile Agarrat, M.Ps. Exposé Magistral - En ZOOM Asynchrone Quizz 3 (StudiUM cours 9 à 11)	Lecture Agarrat, L. (2023). Le deuil chez les proches des personnes atteintes de trouble neurocognitif. Psychologie Québec, 40(20), 24-25
Cours 12 2025-04-08	Alliance Thérapeutique, stratégies d'évaluation et d'intervention	Exposé Magistral – En présentiel	Lecture Villeneuve, L. & Tremblay, JPW (2023). L'alliance thérapeutique au fil des transitions de vie de la personne aînée : outils pour le psychologue. Cahier du savoirs, vol4, p. 2-6
Cours 13 2025-04-15	Examen Final (45%)	Cours 8 à 12 inclusivement	Examen en classe – questions à choix multiples et à développement

*** Le 18 et le 21 avril sont des jours fériés.**

Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation sommaires	Date de remise	Pondération
Examen en classe	Intra Questions à choix multiples Questions à développement Matière des cours 1 à 6	2025-02-25	40%
Examen en classe	Final Questions à choix multiples Questions à développement Matière des cours 8 à 12	2025-04-15	45%
Quiz en ligne	Quizz 1 sur StudiUM Matière des cours 1 à 3	2025-01-28	5%
Quiz en ligne	Quizz 2 sur StudiUM Matière des cours 5 à 8	2025-03-18	5%
Quiz en ligne	Quizz 3 sur StudiUM Matière des cours 9 à 11	2025-04-01	5%

Consignes et règles pour les évaluations	
Matériel autorisé aux examens	Aucun matériel est autorisé durant les examens en classe

Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires	
Documents	Il n'y a pas d'ouvrage de référence obligatoire. Les ouvrages « Psychologie du vieillissement : une perspective cognitive » de P. Lemaire, et L. Bherer (2e Ed., 2006) et l'ouvrage « Psychologie gérontologique » de J. Vézina, P. Cappeliez et P. Landreville (4e Ed., 2021), détaillent certaines notions vues dans les cours. Des textes seront également déposés sur StudiUM en lien avec la matière enseignée. Les lectures pouvant faire partie de l'examen seront précisés sur StudiUM
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Les ouvrages Psychologie du vieillissement : une perspective cognitive de P. Lemaire et L. Bherer (2e Ed, 2006) et Psychologie gérontologie de J. Vézina, P. Cappeliez et P. Landreville (4e Ed., 2021) seront disponibles à la réserve.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : **https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie**

Université de Montréal et du monde.

Département de psychologie
Faculté des arts et des sciences

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales. En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le Bureau du registraire pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations	
Absence à un examen	La personne étudiante qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept jours suivant l'absence** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro. Si le motif est jugé valable, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé. Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations. **IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.**
Retard pour la remise des travaux	La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande **à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail. **IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé.es à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.**
Qualité de la langue	Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.
Seuil de réussite exigé	**Barème littéral :** Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C) **Barème succès ou échec (S/E) :** À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études. *(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.*

Université de Montréal et du monde.

Département de psychologie
Faculté des arts et des sciences

Plan de cours

Dates importantes	
Modification de l'inscription	**2025-01-23**
Date limite d'abandon	**2025-03-14**
Évaluation de l'enseignement	**Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.**

Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

Mesures d'accommodement

- **SESH (accorder des accommodements)** : https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap
- **SAFIRE (gestion des examens) :** https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SESH, il est de la responsabilité de la personne étudiante de faire sa demande pour l'application des accommodements pour les examens auprès du SAFIRE. Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen.
Il est FORTEMENT recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives
Tout retard entrainera le refus de la demande.
**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

L'étudiant(e) est alors responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Université de Montréal et du monde.

Département de psychologie
Faculté des arts et des sciences

Plan de cours

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante	https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante
Aide en français	https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/
Aide à l'apprentissage	https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	https://bib.umontreal.ca/services

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude	https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/
Tout sur le plagiat	http://integrite.umontreal.ca/

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne	https://respect.umontreal.ca/accueil/

Plan de cours

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	**Excellent**
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	**Bon**
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	**Passable**
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	**Échec**
Passable	54-56	D+	1,3	
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

Standardisation des notes au premier cycle

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause.

Barème Succès ou Échec (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.